

Livret d'information

Pr Vincent COSTALAT
Coordonnateur du Département

Vous passez une IRM



CHU de Montpellier
Hôpital Gui de Chauliac
Pôle Neurosciences Tête et Cou
80, Avenue Augustin Fliche
34295 Montpellier cedex 5
Tél : 04 67 33 78 80
www.chu-montpellier.fr

Prise de Rendez-Vous

Vous souhaitez prendre un rendez-vous d'IRM (crâne, rachis), **veuillez nous adresser votre ordonnance par fax au 04.67.33.68.38** ou par courrier au CHU Gui de Chauliac Service de Neuroradiologie IRM 80 Avenue Augustin Fliche 34295 MONTPELLIER Cedex 5. Veuillez notifier clairement vos noms, prénom, date de naissance adresse et numéro de téléphone. Nous vous enverrons sous 15 jours une proposition de rendez-vous avec ordonnance jointe si besoin et un questionnaire à compléter et à ramener le jour de l'examen.

Le jour de l'examen

Après avoir réalisé les **formalités administratives** (avec carte vitale, mutuelle complémentaire et carte d'identité) au bureau des admissions de l'hôpital Gui de Chauliac vous devez vous présenter à l'accueil du service de neuroradiologie munis de :

- vos étiquettes de consultation,
- le produit de contraste s'il vous a été prescrit
- les anciens examens en rapport avec l'examen du jour

Il n'est pas nécessaire d'être à jeun,

- le manipulateur viendra vous chercher dans la salle d'attente, il vous expliquera le déroulement de l'examen. **Il est conseillé d'aller aux toilettes avant.**

Principe de l'IRM

Qu'est ce que l'IRM ?

L'IRM, ou Imagerie par Résonance Magnétique est une technique d'imagerie utilisant un aimant très puissant et des ondes électromagnétiques pour produire des images. C'est une technique non irradiante.

Pourquoi fait-on une IRM ?

L'IRM peut fournir des images très détaillées de presque toutes les parties du corps. Elle est communément utilisée pour **diagnostiquer les maladies et les lésions** au niveau du cerveau, de la colonne vertébrale, de l'abdomen, du bassin et des articulations.

Elle peut également **détecter des anomalies des vaisseaux sanguins**, ainsi que **des œdèmes ou des inflammations**. L'IRM participe à diagnostiquer des pathologies, choisir un traitement adapté et permet d'assurer le suivi évolutif de la maladie.

L'IRM est **indolore et n'utilise pas de rayonnement ionisant**.

Nous vous précisons par ailleurs qu'il s'agit d'un **examen très bruyant**, vous pouvez vous munir d'un dispositif antibruit si vous êtes sensible des oreilles.

Certains examens nécessitent une **injection de produit de contraste** spécifique (sels de Gadolinium), une ordonnance vous sera adressée afin de vous procurer ce produit auprès d'une pharmacie.



C'est un produit très bien toléré qui permet d'améliorer la qualité des images produites et d'affiner l'interprétation par le radiologue.

En cas d'allergie connue ou de réaction après une injection de ce produit de contraste, merci de le signaler.

Quelle est la durée de l'examen ?

Entre 20 et 45 mn selon la prescription.

Qui va réaliser l'examen ?

L'examen est effectué par un manipulateur en électroradiologie, puis les images sont analysées par un Neuroradiologue.

Pendant l'examen, le manipulateur programme les différentes séquences nécessaires à la réalisation de votre examen. Vous pourrez communiquer avec lui à tout moment en cas de besoin.

Cas particulier

Allergie

Si vous faites des allergies **il est important de le signaler** quand vous prenez votre rendez-vous et de le rappeler au manipulateur lors de l'entretien que vous aurez avec lui avant de passer votre examen. Cependant, les cas d'allergie aux produits de contraste en IRM sont rarement observés

Si votre enfant doit passer une IRM :

Expliquez-lui simplement l'IRM comme un gros appareil photo bruyant. Dites-lui que cet examen ne fait pas mal, ainsi il sera de réalisation plus facile. Vous pouvez apporter un jouet, un doudou, vérifiez au préalable qu'il ne contienne pas de métal. L'informer si une injection de produit de contraste doit être pratiquée. Possibilité d'apporter un CD musical ou un DVD pour regarder un dessin animé. Vous pourrez éventuellement rester avec lui durant l'examen.

Si l'examen doit être effectué sous anesthésie générale :

La réalisation d'une **consultation pré-anesthésique** est nécessaire au préalable. Une hospitalisation d'une journée sera nécessaire. Vous devez **rester à jeun** (ne rien boire ni manger) durant les six heures qui précèdent l'heure prévue de l'anesthésie.

Vous pouvez prendre vos médicaments habituels au moment prescrit, à la condition de ne prendre qu'une seule gorgée d'eau. Vous ne devez pas consommer d'alcool ni fumer pendant les douze heures précédant l'anesthésie.

Prenez une douche ou un bain avant de vous rendre à l'hôpital. N'utilisez ni rouge à lèvres, ni vernis à ongles, de façon à ne pas gêner la surveillance de votre coloration durant l'anesthésie. Évitez les verres de contact (lentilles). Vous devez de préférence venir accompagné par une personne valide et responsable. N'apportez ni bijou, ni objet de valeur.

Après l'anesthésie

Vous n'êtes pas autorisé(e) à repartir seul(e). Pour les enfants, la personne accompagnante ne peut être celle qui conduit la voiture. Prévoyez une personne qui restera auprès de vous durant la nuit suivant votre anesthésie.

Pendant les 24 heures suivant l'anesthésie, ne conduisez pas de véhicule, n'utilisez pas d'appareil potentiellement dangereux et ne prenez pas de décision importante, car votre vigilance peut être altérée sans que vous ne vous en rendiez compte.

Vous pourrez boire et manger légèrement. Ne prenez pas d'alcool.

Votre enfant doit passer une IRM sous Anesthésie Générale :



Il est impératif:

- que votre enfant ne soit pas malade le jour de l'examen (pas de température)
- que votre enfant soit à jeun 6h avant l'examen.

Il est préférable de lui mettre des vêtements confortables **sans partie métallique** comme les fermetures éclairs ou les boutons pressions.

Il est utile de lui amener **un jouet, une peluche ou une poupée** qu'il aime particulièrement (sans métal).

Après l'examen

Un CD contenant l'ensemble des images réalisées vous sera remis.

Le compte rendu de votre examen sera transmis au Médecin Prescripteur.

NB. :

Il est impératif que vous soyez présent une demi-heure avant votre rendez-vous afin de pouvoir compléter si besoin votre dossier administratif.

Merci de nous contacter rapidement en cas d'empêchement pour reprogrammer votre rendez-vous dans les meilleurs délais.



